



Auto-école du lac

École de Conduite à Hourtin

PROGRAMME DE FORMATION 125 CM3

Les objectifs pédagogiques

- Etre capable de conduire un deux-roues motorisé de 50 à 125 cm3 (L3e) ou un tricycle à moteur L5e (scooter à trois roues) de plus de 50 cm3.
 - Etre capable de maîtriser les compétences relatives au programme en termes de savoir être, savoir-faire et savoir devenir.
- La rubrique « contenus » détaille ces objectifs pédagogiques.

Le public visé

Catégories, statuts :

Depuis le 1er janvier 2011 tous les titulaires du permis B, sauf les personnes titulaires d'une quelconque catégorie de permis de conduire obtenu avant le 1er mars 1980.

Depuis le 19 janvier 2013, être âgés de 21 ans révolus.

Prérequis :

Avoir obtenu le permis B depuis au moins deux ans mais néanmoins, elle peut être suivie un mois avant la date d'anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

Les titulaires du permis B ayant assuré et utilisé une motocyclette légère ou un tricycle au cours des cinq années précédant le 1^{er} janvier 2011 sont exemptés de cette formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule. Ces sept heures de théorie et de pratique sont également une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles.

Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

DUREE DE LA FORMATION

La réglementation prescrit sept heures de formation obligatoire.

La formation se compose de 3 phases :

- 2 heures de théorie
- 2 heures de pratique hors circulation (sur piste à 500 mètres de la Moto école)
- 3 heures de pratique en circulation

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT :

Moyens pédagogiques :

- Piste à 500 mètres des locaux
- 1 moto à vitesse CBF 125 de chez HONDA
- 1 grande salle de 25 m² avec équipements (tableaux, feuilles, papiers spécifiques cours théoriques, affichages pédagogiques) ;
- 1 bureau d'accueil
- 1 salon d'accueil

Formateurs et intervenants :

- Chabanne céline : dirigeante et responsable pédagogique.
- Simon Angélique : enseignante et de la conduite deux roues (titre professionnel)

LE CONTENU DE LA FORMATION

2 HEURES DE THEORIE :

Son programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur. Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation apprend ainsi à se rendre détectable auprès des autres usagers. Elle est aussi sensibilisée à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes). Elle apprend également à se méfier des risques concernant l'adhérence. Cela va de l'attention à une flaque de gasoil au passage d'un ralentisseur, en passant par la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques. Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

Au sein de notre établissement la théorie est divisée en deux fois une heure : la 1^{ère} se déroule au sein de nos locaux sur support média DVD, la 2^{ème} avec l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière mention 2 roues titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

2 HEURES DE PRATIQUE HORS CIRCULATION (« sur plateau ») :

Elles sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage... la personne en formation apprend à démarrer en toute sécurité, à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement et à s'arrêter. Le futur usager d'une motocyclette légère ou d'un tricycle à moteur est enfin sensibilisé à bien positionner son regard avant de virer ou de tourner. Il est ensuite formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passer, en ligne droite et en virage.

3 HEURES DE PRATIQUE EN CIRCULATION

Cette dernière partie de la formation de 7 heures se fait en et hors agglomération. A l'issue des 180 minutes, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation, de choisir la bonne voie, de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds. Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration. Il doit enfin savoir négocier un virage en toute sécurité.

Cette formation de 7 heures n'est pas restrictive dans le temps.

A l'issue de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite.